

LIGNES DIRECTRICES POUR PROCÉDER À L'AUTOÉVALUATION 2008-2010

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

JUIN 2008

**PROGRAMME DE L'OCDE SUR LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (IMHE)**

ET

**LA DIRECTION GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
(GOV)**

Pour tout renseignement supplémentaire :

Jaana.Puukka@oecd.org (+33 1 45 24 16 61)

Richard.Yelland@oecd.org (+33 1 45 24 92 60)

OCDE/IMHE

**2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
France**

www.oecd.org/edu/higher/regionnaldevelopment



TABLE DES MATIÈRES

LIGNES DIRECTRICES POUR PROCÉDER À L’AUTOÉVALUATION.....	4
Style, longueur, contenu	4
Comment préparer le rapport d’autoévaluation	4
CHAPITRE I : APERÇU DE LA RÉGION/VILLE-RÉGION	5
Situation géographique	5
Situation démographique	5
Base sociale et économique	5
Structure de gouvernance	6
CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME D’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7
Aperçu du système national d’enseignement supérieur (facultatif).....	7
Dimension régionale de la politique nationale d’enseignement supérieur	8
Système régional d’enseignement supérieur et gouvernance	8
CHAPITRE III : CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE A L’INNOVATION RÉGIONALE	9
Répondre aux besoins et aux exigences de la région.....	9
Cadres et condition pour l’encouragement de la recherche et de l’innovation	9
Interfaces facilitant l’exploitation et l’échange des connaissances.....	10
Conclusion.....	10
CHAPITRE IV : CONTRIBUTION DE L’ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AU MARCHÉ DE L’EMPLOI ET AUX COMPÉTENCES.....	11
Localisation du processus de formation.....	11
Recrutement des étudiants et emploi régional	11
Promotion de l’éducation tout au long de la vie, de la formation continue et du perfectionnement professionnel.....	12
Évolution des formes de l’offre de formation.....	12
Amélioration du système éducatif régional	13
Conclusion.....	13
CHAPITRE V : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL.....	13
Développement social.....	13
Développement culturel.....	14
Viabilité de l’environnement	14
Conclusion	14
CHAPITRE VI : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE COOPÉRATION RÉGIONALE.....	15
Mécanismes de promotion de l’engagement régional des EES	15
Promotion du dialogue régional et initiatives promotionnelles conjointes.....	15
Evaluation et cartographie de l’impact du système d’enseignement supérieur régional	16
Renforcement des capacités institutionnelles au service du développement régional.....	16
Gestion des ressources financières et humaines	17

Création d'une nouvelle culture d'organisation.....	17
CHAPITRE VII : CONCLUSIONS : AU-DELA DE L'AUTOÉVALUATION.....	18
ANNEXE A. CONSEILS PRATIQUES POUR LA PRÉPARATION D'UN RAPPORT D'AUTOÉVALUATION RÉGIONAL	19

LIGNES DIRECTRICES POUR PROCÉDER À L'AUTOÉVALUATION

Style, longueur, contenu

Le rapport d'autoévaluation sera écrit dans une langue claire et simple. Il se présentera sous la forme d'un document analytique cohérent et indépendant plutôt que sous celle d'une liste descriptive de réponses aux questions énumérées dans les présentes Lignes directrices.

Ces Lignes directrices proposent une structure pour l'élaboration du rapport d'autoévaluation et donnent des exemples du type de questions susceptible d'y être abordé. La liste des questions s'articule autour d'un certain nombre de problèmes communs concernant le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans le développement régional. Les questions ne sont pas prescriptives et tous les points n'appellent pas systématiquement une réponse.¹ Le rapport d'autoévaluation ne dépassera pas 80 pages. Les Lignes directrices suggèrent un nombre indicatif de pages pour chaque chapitre.

Plus les renseignements fournis par les régions participantes seront détaillés, plus l'examen international par les pairs en sera facilité. Si la région ne dispose d'aucun renseignement sur un point spécifique mentionné dans les Lignes directrices, il sera utile d'indiquer qu'aucune information n'est disponible. Des études et des données à jour seront fournies à l'appui du rapport.

Les rapports d'autoévaluation des 14 régions qui ont participé à l'examen de l'OCDE entre 2005 et 2007 sont disponibles sur le domaine public : www.oecd.org/edu/higher/regionaldevelopment.

Comment préparer le rapport d'autoévaluation

L'organisation chargée de la participation d'une région à l'examen peut décider de rédiger le rapport d'autoévaluation elle-même ou bien d'en confier la rédaction à un organisme de recherche, à un consultant ou à un groupe de consultants. Quelle que soit l'option retenue, il incombera au coordonnateur régional de veiller à ce que le rapport d'autoévaluation soit achevé à temps et qu'il respecte les présentes Lignes directrices.

Aucune organisation, aucun ministère ni aucun groupe ne disposeront à eux seuls de toutes les informations nécessaires à la préparation du rapport d'autoévaluation. Les coordonnateurs régionaux doivent veiller à la coopération des groupes d'acteurs régionaux entre eux dans la région (ex. : Établissements d'enseignement supérieur (EES), autorités régionales, entreprises) ainsi que des principaux ministères et organismes (ex. : ministères de l'éducation, des finances, du travail, de l'industrie, de la recherche, des sciences et technologies, suivant le pays concerné). Les régions sont invitées à constituer un comité de pilotage régional qui réunira les principaux groupes d'acteurs concernés par l'enseignement supérieur et le développement régional. Ce comité peut jouer un rôle important en veillant à ce que le rapport reflète une diversité de points de vue.

Le coordonnateur régional réunira ces différents points de vue afin de fournir à l'OCDE une réponse unique intégrée. Toutefois, on notera également que les différentes vues des acteurs nationaux et régionaux devront être clairement exposées dans le rapport si des désaccords existent entre les

¹ Si certains points ou questions ne sont pas pertinents, le fait peut être souligné. Inversement, tout point important concernant le rôle de l'enseignement supérieur dans la région ne figurant pas les lignes directrices devra néanmoins être traité dans le rapport d'autoévaluation.

protagonistes sur certains aspects du rôle des EES dans le développement régional. La méthodologie utilisée pour garantir la participation des divers organes à la préparation du rapport devra être exposée dans le rapport lui-même.

CHAPITRE I : APERÇU DE LA RÉGION/VILLE-RÉGION²

Situation géographique

- Où se situe la région sur le territoire national, sur le plan de l'accessibilité de la capitale nationale et des autres grands centres d'activité économique et culturelle ?
- Où se place la région dans la hiérarchie nationale des villes et des régions et dans un contexte international ? Cette position s'est-elle améliorée ou détériorée au cours des 20 dernières années ?
- Quelles sont les caractéristiques principales de sa structure de peuplement, sur les plans suivants : 1) distribution des centres urbains ; 2) accessibilité intra-régionale ; et 3) liaisons urbaines/rurales ?
- Comment l'offre d'enseignement supérieur est-elle répartie sur le territoire régional (emplacement des campus et services d'enseignement à distance) ?

Situation démographique

- Quels sont les principaux indicateurs démographiques de la région et comment ont-ils évolué au cours des 20 dernières années ? Veuillez inclure les indicateurs suivants :
 - structure de la population par âges
 - émigration et immigration
 - santé et bien-être
 - niveaux de pauvreté
- Quels sont les taux de participation de la population locale à l'enseignement supérieur par groupes sociaux et par sexes ? Où les étudiants se rendent-ils à cette fin (dans ou hors de la région) ?

Base sociale et économique

- Quelle est l'assise économique et sociale de la région par rapport à la moyenne nationale ? Veuillez inclure les indicateurs suivants :

² Le modèle d'examen par l'OCDE requiert des données comparables sur un certain nombre de points. En général, de telles données sont disponibles uniquement si la région est reconnue par les structures de gouvernance nationale/fédérale.

- structure du secteur de l'entreprise, branche par branche
 - importance des secteurs à forte intensité de connaissances dans l'économie régionale
 - principaux secteurs d'exportation et la structure professionnelle de l'emploi (manuel, technique, administratif, libéral, etc.)
 - structure capitaliste des entreprises, par exemple : équilibre entre petites et moyennes entreprises (PME) et sociétés multinationales (SMN)
 - niveau de recherche-développement (R-D) public et privé
 - indicateurs de l'activité entrepreneuriale (par exemple : taux de création de nouvelles entreprises)
- Quelles sont les caractéristiques sociales et culturelles de la région ?
 - Quelle est l'incidence économique du secteur de l'enseignement supérieur, en terme de : 1) nombre d'employés ; et 2) l'effet multiplicateur des dépenses consacrées aux EES, au personnel des EES et aux étudiants ?
 - Quels sont les principaux indicateurs du marché de l'emploi? Veuillez inclure les indicateurs suivants :
 - chômage
 - taux d'activité économique
 - niveau de formation de la population, notamment proportion de cette dernière ayant une formation post-secondaire/supérieure
 - origine et destination des diplômés
 - Quels ont été les résultats de la région, par rapport au pays tout entier, au cours des 20 dernières années, selon les indicateurs suivants : 1) PIB par habitant³ ; 2) valeur ajoutée brute⁴ ; 3) chômage ; et 4) part de l'emploi dans les secteurs en expansion ?
 - À quelles régions votre région se compare-t-elle ?

Structure de gouvernance

- Quelle est la structure administrative centrale, régionale et locale de la région ? Plus spécifiquement, qui est responsable des questions suivantes :
 - financement des services publics (répartition entre les impôts locaux, régionaux et nationaux)
 - développement économique
 - éducation (cycles primaire, secondaire, supérieur, professionnel)
 - santé et bien-être

³ Produit intérieur brut.

⁴ Valeur ajoutée brute : $VAB = PIB - \text{Taxés sur les biens} + \text{subventions sur les biens}$.

- offre culturelle
- De quelles compétences disposent les autorités locales et régionales en matière de développement économique et social ? Veuillez donner des informations sur les points suivants : 1) achat de biens-fonciers ; 2) incitations financières aux entreprises ; et 3) offre de formation professionnelle.
- Quelle influence ont les autorités locales et régionales sur l'offre d'enseignement supérieur et de recherche-développement – si elles en ont une ?
- Quelle influence ont les autorités locales et régionales sur la politique nationale d'enseignement et de recherche dans le supérieur – si elles en ont une ?
- Quels sont les principaux ressorts mus par la politique nationale de développement territorial dans la région et quelle place occupe l'enseignement supérieur dans ces politiques de développement ?

CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (ENVIRON 10 PAGES)

Aperçu du système national d'enseignement supérieur (facultatif)

- Quels sont les caractères dominants du système national d'enseignement supérieur ?
 - Quelle est la taille globale du système d'enseignement supérieur (nombre d'étudiants, taux de participation) ? Comment la taille globale du système a-t-elle évolué au cours des dix dernières ?
 - Quelle analyse des données a été faite au niveau national en vue de déterminer l'offre et la demande concernant les différents types de « produits » d'enseignement supérieur ?
 - Décrivez dans ses grandes lignes le cadre de gouvernance et le cadre réglementaire du système d'enseignement supérieur (mécanisme de financement et autonomie de décision institutionnelle concernant les programmes et l'utilisation des ressources humaines, financières et foncières), notamment les principaux textes législatifs applicables.
 - Décrivez brièvement les principaux organismes nationaux chargés de l'élaboration de la politique d'enseignement supérieur, du financement du système et du contrôle de sa qualité, ainsi que le mandat de ces organismes. Expliquez dans les grandes lignes comment s'élaborent les politiques nationales d'enseignement supérieur.
 - Qu'est-ce qui régit les rapports des EES entre eux : la coopération, la compétition, le marché ?
- Dans quelle mesure existe-t-il un dialogue entre les ministères nationaux chargés du développement régional et des sciences et technologies et ceux finançant l'enseignement supérieur ? Quels mécanismes existent pour coordonner et harmoniser entre elles les politiques et les mesures prises par les différents ministères ?

- Dans quelle mesure le système national d'enseignement supérieur utilise-t-il des classements nationaux ou mondiaux afin de déterminer la compétitivité ou la qualité des établissements d'enseignement supérieur ? (1) Quels classements sont-ils les plus fréquemment utilisés : les classements nationaux ou les classements mondiaux ? (2) Quels paramètres sont-ils les plus importants pour mesurer la performance des EES ?

Dimension régionale de la politique nationale d'enseignement supérieur

- Dans quelle mesure la politique nationale d'enseignement supérieur a-t-elle une dimension régionale ? La réponse à cette question tiendra compte des réponses aux questions suivantes :
 - Des considérations de développement (économique, social, culturel) régional ont-elles pesé dans les décisions concernant la construction et l'implantation géographique de nouveaux établissements ?
 - Des dispositifs de financement ont-ils dû être modifiés pour récompenser l'engagement régional des établissements ou pour rendre cet engagement possible ?
 - L'engagement régional est-il une obligation imposée par le gouvernement aux EES ?
 - Comment le devoir de transparence des EES au regard de la société est-il renforcé par l'utilisation d'indicateurs et le suivi des résultats pour évaluer leur performance régionale ? (Indiquer également les travaux d'élaboration de tels indicateurs en cours).
 - Quelles initiatives ont été prises dans les divers secteurs (ex. : gouvernement central dans différents domaines d'intervention, autorités régionales, etc.) pour encourager le rôle régional des EES et stimuler la coopération régionale entre les EES et avec les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile ?
- Dans quelle mesure ces considérations ont-elles une incidence différente suivant le type d'établissement d'enseignement supérieur (à savoir, universitaires et autres EES ou EES publics et privés) ?
- Le fait de mettre l'accent sur le rôle régional des EES entraîne-t-il des tensions politiques ? Par exemple, y a-t-il une incompatibilité entre l'engagement régional et l'effort de qualité et de compétitivité internationale dans l'enseignement supérieur ? Si tel est le cas, comment ces tensions sont-elles résolues ?

Système régional d'enseignement supérieur et gouvernance

- Décrivez le profil général et le caractère du système des établissements d'enseignement supérieur EES dans la région : universités, EES et autres établissements (publics et privés).
 - Quels sont les liens historiques entre l'EES et la région ? Comment ces liens se sont-ils forgés ? Comment les établissements ont-ils évolué au cours des dix dernières années sur les plans suivants : 1) effectifs (personnels et étudiants) ; 2) composition du corps enseignant ; 3) place des différents établissements dans le système d'enseignement supérieur régional et national ; 4) équilibre entre les fonctions d'enseignement et de recherche ; et 5) ancrage régional.
- Dans quelle mesure les EES sont-ils financés et gérés au niveau régional ?
- Des organisations régionales ont-elles une responsabilité stratégique dans le financement et la gestion des EES ?

- Le développement d'établissements d'enseignement supérieur de « classe mondiale » ou d'un système d'enseignement supérieur de classe mondiale fait-il partie de la stratégie régionale ? Si oui, comment cette ambition peut-elle être décrite ? Quelles actions sont mises en œuvre pour la concrétiser ? La région a-t-elle évalué les coûts nécessaires pour réaliser cette ambition ?
- Dans quelle mesure les acteurs régionaux sont-ils conscients du rang de leurs EES ? Quelle importance accordent-ils à ce rang ?

CHAPITRE III : CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE A L'INNOVATION RÉGIONALE (ENVIRON 15 PAGES)

Répondre aux besoins et aux exigences de la région

- La politique de recherche des EES a-t-elle une dimension régionale ?
 - Dans quelle mesure les EES exploitent-ils les caractéristiques de la région pour développer leur activité de recherche ?
 - Quels autres partenaires régionaux sont entraînés dans le mouvement ? Comment de tels liens ont-ils été établis ?
 - Les bureaux de transfert de technologie au sein des EES interviennent-ils au niveau régional comme au niveau national et international ?
 - Quels mécanismes existent au sein des EES pour mettre en rapport les entreprises et autres employeurs locaux et les partenaires internationaux ?
- Quelles dispositions (initiatives, programmes, etc.) sont prises pour répondre aux besoins et aux exigences spécifiques de la région en matière de technologie et d'innovation, tels ceux des PME ? Ces dispositions sont-elles prises en collaboration avec d'autres acteurs régionaux dans le domaine de l'innovation et de la technologie, tels les laboratoires et les instituts de recherche publics ? Quelles relations entretiennent ces acteurs de l'innovation et de la technologie autres que les EES avec les entreprises de la région ?
- Quels mécanismes existent pour gratifier la recherche à vocation régionale (c'est-à-dire l'application d'un savoir établi à la communauté locale/régionale par opposition à la production de connaissances « fondamentales » à l'usage de la communauté scientifique nationale/internationale), traditionnellement étrangère aux régimes d'appréciation par les pairs tels que la publication dans les revues scientifiques ?

Cadres et condition pour l'encouragement de la recherche et de l'innovation

- Le cadre juridique national (ex. : législation en vigueur sur les droits de la propriété intellectuelle) encourage-t-il le rôle des EES en matière de recherche et d'innovation (notamment en partenariat avec l'entreprise) ? Quels sont les incitations et les obstacles à l'établissement de relations entre les EES et les entreprises, pour les uns et pour les autres ?

- De quelles façons les EES encouragent-ils la diffusion des innovations et des connaissances entre les chercheurs et les entreprises (grandes entreprises, PME et organisations publiques) ? De quelle manière les EES facilitent-ils la mise en relation des entreprises locales avec les partenaires internationaux ? Une politique nationale ou régionale a-t-elle été élaborée pour encourager les EES à jouer ce genre de rôle ? Quelles sont les dispositions en matière de capital-risque ?
- Des politiques ou des programmes de financement existent-ils pour encourager la recherche en collaboration entre les EES, les entreprises et les organisations publiques ou les échanges de chercheurs entre les deux secteurs ?

Interfaces facilitant l'exploitation et l'échange des connaissances

- Quels mécanismes ont été élaborés pour commercialiser les activités de recherche du secteur de l'enseignement supérieur et promouvoir l'échange de technologies entre les EES et les acteurs régionaux ? Veuillez inclure les indicateurs suivants :
 - contrats de recherche, collaboration et services de conseil
 - opérations de propriété intellectuelle
 - encouragement à la création d'entreprises dérivées, de pépinières, de parcs scientifiques, et de regroupements
 - enseignement/formation et mobilité de la main-d'œuvre
- Comment les EES et les autres acteurs régionaux s'y prennent-ils pour promouvoir les mécanismes décrits ci-dessus ?
 - Quel rôle respectif le gouvernement, les autorités régionales, les EES, les instituts de recherche régionaux et les entreprises jouent-ils dans la mise en place de ces mécanismes ?
 - Des mécanismes spécifiques ont-ils été créés au sein des EES ou entre EES ?
- Des structures existent-elles, dans la région, qui permettent aux EES de diffuser le fruit de leurs initiatives en matière de R-D et d'innovation en dehors du cercle des entreprises partenaires contractuelles (ex. : expositions, concours, foires, médias, portail Web régional) ?

Conclusion

- Collaboration entre les acteurs régionaux en matière de contribution de la recherche à l'innovation régionale : 1) entre les universités de la région ; 2) entre les universités et autres EES ; et 3) entre les EES et les autres acteurs régionaux (ex. : entreprises, gouvernement local, laboratoires de recherche et établissements).
- Forces, faiblesses, opportunités et dangers liés à la contribution de la recherche à l'innovation régionale dans la région.

CHAPITRE IV : CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET AUX COMPÉTENCES (ENVIRON 15 PAGES)

Localisation du processus de formation

- Comment les EES intègrent-ils les caractères spécifiques d'une région dans la formation et l'enseignement ?
 - Y a-t-il des cours répondant spécifiquement aux besoins régionaux ?
 - De quelle manière les programmes de formation sont-ils amenés à penser et à trouver des solutions créatives aux problèmes régionaux à moyen et long terme plutôt qu'à répondre uniquement aux besoins de formation des étudiants à court terme pour combler les déficits de main-d'œuvre qualifiée connus ? (en localisant l'apprentissage, y compris l'apprentissage en alternance)
 - Existe-t-il, au sein des EES, des programmes de formation qui augmentent la capacité des étudiants à faire preuve d'esprit d'entreprise et leurs apportent les compétences nécessaires pour lancer des mouvements ou des initiatives pour tirer avantage des possibilités ou des possibilités offertes par la région ?
- Quelle fonction remplit le service de carrière dans le processus de localisation de la formation ?
- Comment les étudiants sont-ils intégrés dans la région, en termes de stages, de logement, d'activités bénévoles ?
- Quels mécanismes existent pour contrôler/valider les activités hors programme ? (activités sportive et culturelle)
- Dans quelle mesure les formations masters es doctorat (qui peuvent être un outil de transfert de technologie efficace vers la région et une manière d'incorporer des diplômés très qualifiés du supérieur dans l'économie régionale) sont-elles axées sur les besoins régionaux (ex. : le Teaching Company Scheme au Royaume-Uni, conventions CIFRE ; chaire externe associée occupée par le secteur de l'entreprise local) ?
- Les EES de la région facilitent-ils les associations bénévoles et les coopérations autour des grandes priorités stratégiques régionales ?

Recrutement des étudiants et emploi régional

- Quelle est la politique des EES en matière de recrutement régional ? Quels mécanismes existent pour améliorer ce recrutement ? Des partenariats ont-ils été noués ou des quotas mis en place par les EES régionaux pour gérer le recrutement régional ?
- Dans quelle mesure les EES attirent-ils des talents extérieurs à la région (recrutement des étudiants au niveau national, voire international) ? Quels mécanismes existent pour intégrer les nouveaux venus à la région ?
- Dans quelle mesure les EES se perçoivent-ils comme un élément de la chaîne régionale ?

- Quels mécanismes existent pour créer des passages entre les EES régionaux et les entreprises régionales, en particulier les PME et les organisations du secteur public ?
- Dans quelle mesure des informations sont-elles réunies pour permettre de suivre la progression des diplômés sur le marché de l'emploi ? D'autres acteurs régionaux participent-ils à ce processus ?
- Des initiatives ou des pratiques spécifiques existent-elles pour appuyer les efforts entrepreneuriaux des diplômés, en vue de retenir ces derniers dans la région et d'inciter les anciens élèves à y revenir ?

Promotion de l'éducation tout au long de la vie, de la formation continue et du perfectionnement professionnel

- Comment les activités de formation continue et de perfectionnement professionnel sont-elles organisées (c'est-à-dire formation des adultes ; perfectionnement professionnel sur mesure et spécialisé) ?
- Des entreprises extérieures ou indépendantes (c'est-à-dire des organismes de formation gérés séparément) ont-elles été établies au sein des EES afin d'élargir l'offre de formation professionnelle à la région ?
- Cette offre est-elle faite en collaboration avec d'autres acteurs régionaux ?
- Quels partenaires régionaux répondent aussi aux besoins de la région en matière de formation ?
- Quels mécanismes existent pour augmenter la participation des apprenants régionaux traditionnellement sous-représentés dans l'enseignement supérieur (minorités ethniques, adultes reprenant des études, personnes handicapées) ?
- Quelles mesures sont prises en faveur de l'équité entre les sexes dans la participation à l'enseignement supérieur dans la région ?

Évolution des formes de l'offre de formation

- Quels mécanismes sont en place pour promouvoir une offre de formation flexible (campus satellites, réseaux d'habilitation, cours en ligne et services décentralisés) ?
- Comment les EES maintiennent-ils leur cohérence institutionnelle face à cette offre de formation multiterritoriale ?
- Comment les EES de la région exploitent-ils les nouvelles technologies mises au service de l'éducation pour étendre l'offre de formation à un plus grand nombre ?
- Quelles tensions existent entre l'offre de formation en établissement et l'offre dématérialisée (enseignement à distance) ?

Amélioration du système éducatif régional

- Dans quelle mesure existe-t-il une vision cohérente d'un système éducatif régional ? Les EES admettent-ils la nécessité de développer la formation sur une base régionale ?
- Quelle analyse des données a été faite en vue de déterminer l'offre et la demande concernant les différents types de « produits » d'enseignement supérieur dans la région ?
- Des procédures sont-elles en place pour appuyer les efforts de collaboration entre EES à cet égard ?
- Y-a-t-il différentes passerelles avec des voies de transfert et d'accréditation bien coordonnées, y compris des systèmes de transfert, afin de garantir un passage souple entre différents établissements d'enseignement et entre les EES ?
- Quels autres liens existe-t-il entre les universités et les autres établissements de l'enseignement supérieur ?

Conclusion

- Collaboration entre les acteurs régionaux en matière de contribution de l'enseignement et de la formation au marché du travail et au développement des compétences: 1) entre les universités dans la région ; 2) entre les universités et les autres EES ; et 3) entre les EES et les autres acteurs régionaux (ex. : entreprises, gouvernement local, fournisseurs de formation).
- Forces, faiblesses, opportunités et dangers liés à la contribution de l'enseignement et de la formation au marché du travail et au développement des compétences dans la région.

CHAPITRE V : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL (ENVIRON 10 PAGES)

Quels cadres existent pour encourager la contribution des EES au développement social, culturel et environnemental (ex. : service social obligatoire instauré pour les étudiants au Mexique ; réseaux d'entraide à la coopération ou indicateurs spécifiques de suivi de tels travaux) ?

Développement social

- Dans quelle mesure les EES mettent-ils installations, conseils, connaissances techniques et programmes de recherche et de formation au service des services de santé et de médecine, du bien-être, des échanges culturels, des programmes locaux, un soutien religieux ou un soutien pour les groupes ethniques et/ou minoritaires ?
- Dans quelle mesure les EES entrent-ils en partenariat avec la collectivité pour proposer de tels services ?

- Dans quelle mesure les EES servent-ils d'intermédiaire entre les différents acteurs ou groupes dans la société ?

Développement culturel

- Dans quelle mesure les EES offrent-ils installations, conseils, connaissances techniques et programmes de recherche et de formation pour maintenir les bases culturelles de la région et les groupes ethniques/culturels variés ?
- Dans quelle mesure les EES encouragent-ils le développement par le sport, non seulement chez leur personnel et leurs étudiants, mais aussi dans la société civile ?
- Dans quelle mesure les EES encouragent-ils les arts et la culture par leur infrastructure, leurs programmes et leurs services ?
- Dans quelle mesure les EES ont-ils instauré des mécanismes de gestion conjointe de leurs équipements culturels de base et de promotion de ces mêmes équipements auprès de la communauté régionale ?

Viabilité de l'environnement

- Dans quelle mesure les EES offrent-ils des installations, des conseils, des connaissances techniques et des programmes de recherche et de formation pour augmenter la viabilité de l'environnement ?
- Dans quelle mesure les campus des EES offrent-ils des exemples concrets de bonnes pratiques appliquées à la résolution des problèmes environnementaux auxquels se trouve confrontée la communauté régionale (ex. : activités d'amélioration des méthodes de gestion locales, planification stratégique, conception architecturale, réduction des déchets, pratiques de maximalisation du rendement énergétique et de rationalisation de l'utilisation de l'eau, achats responsables) ?
- Des initiatives conjointes sont-elles prises par les EES, les collectivités locales et d'autres acteurs pour démontrer les possibilités en matière de viabilité environnementale pour la région (ex. : activités citoyennes du type « Campus vert » ou réduction des « pollutions ») liés aux déplacements ?

Conclusion

- Collaboration entre les acteurs régionaux dans le domaine du développement social, culturel et environnemental: 1) entre les universités dans la région ; 2) entre les universités et les autres types d'EES ; et 3) entre les EES et les autres acteurs régionaux (ex. : entreprises, gouvernement local, partenaires sociaux, etc.).
- Forces, faiblesses, opportunités et dangers dans le domaine du développement social, culturel et environnemental dans la région.

CHAPITRE VI : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE COOPÉRATION RÉGIONALE (ENVIRON 15 PAGES)

Mécanismes de promotion de l'engagement régional des EES

- Quels mécanismes formels et informels existent pour recenser les besoins de la région ? Le catalyseur de l'engagement régional a-t-il été interne ou externe aux EES ? Existe-t-il des processus formels, comme des accords passés, liant entre elles les parties par contrat ? Comment ces engagements sont-ils mis en place et comment les résultats sont-ils contrôlés et évalués ?
- Le gouvernement et/ou les autorités régionales ont-ils entrepris un audit des compétences et savoirs régionaux sur les plans suivants: 1) expertise, compétences et expérience de la population régionale ; 2) lieux et espaces de recherche ; et 3) accessibilité de l'infrastructure de recherche et de formation aux initiatives de création et de diffusion de connaissances nouvelles et d'innovations ?
- Le rôle des EES occupe-t-il une place centrale dans le plan stratégique régional ?
- Quelles ressources le gouvernement et autres mettent-ils à la disposition des EES à l'appui de leur engagement régional ? Comment ces ressources sont-elles réparties ? Quelles incitations et aides sont offertes pour mettre en valeur l'engagement régional des EES ?
- Quelles procédures de réexamen périodique existe-t-il pour améliorer les accords en vigueur entre les EES et la région ?
 - Comment le gouvernement et/ou les autorités régionales mesurent-ils le succès de l'engagement régional des EES ? Le gouvernement et/ou les autorités régionales ont-ils recensés des bonnes pratiques en matière d'engagement régional des EES et, dans l'affirmative, comment ces pratiques ont-elles été diffusées ?
- Quels mécanismes formels et informels existent pour coordonner les activités d'engagement régional des EES, à la fois au sein du secteur de l'enseignement supérieur et avec les activités des autres participants ?
- Les EES utilisent-ils l'infrastructure régionale en place ? Les forces vives régionales ont-elles accès à l'infrastructure des EES pour répondre à ses besoins (laboratoires d'essai, bibliothèques, équipements sportifs et culturels, transports, logements étudiants, etc.) ?

Promotion du dialogue régional et initiatives promotionnelles conjointes

- Quels mécanismes existent pour encourager la communication et le dialogue entre les EES et les acteurs régionaux ?
- Quels groupes participent au dialogue sur l'engagement régional ? Comment les intérêts régionaux des divers secteurs (de l'enseignement supérieur, de l'entreprise, du privé, du public et des associations) sont-ils représentés ?
- Dans quelle mesure les ressources communes des EES sont-elles mobilisées pour préparer et mettre en œuvre des stratégies urbaines et régionales ?

- Quelles sont la nature et l'étendue de la représentation du personnel des EES au sein des organismes privés/publics dans la région ? Qu'est-ce qui justifie cette représentation et quel est le rôle de ces représentants ? Cette représentation est-elle contrôlée ?
- Quelle part prennent les organismes externes dans la prise de décision au sein des EES ?
- Existe-t-il des initiatives de promotion conjointe des EES/de la région pour attirer des talents ou des investisseurs nationaux et internationaux ? Un programme d'achat du type « acheter local » a-t-il été instauré au sein des EES de la région ?
- Dans quelle mesure les EES procèdent-ils à des changements de stratégie, d'organisation, de gestion ou de programmes académiques afin d'améliorer leurs performances ?

Evaluation et cartographie de l'impact du système d'enseignement supérieur régional

- Les EES ont-ils, collectivement ou séparément, entrepris de faire une évaluation bilan de leur impact sur la région et de leurs liens avec cette dernière (incidence économique directe des EES ; contribution au développement de l'économie locale ; répercussions sociales et culturelles) ?
- Comment ces effets sont-ils présentés et diffusés dans la région et au-delà pour promouvoir les EES de la région et la région elle-même ?
- Des mécanismes existent-ils pour sensibiliser au rôle des EES dans la région ? Que sait-on de l'apport de l'enseignement supérieur à la région ?

Renforcement des capacités institutionnelles au service du développement régional [Pour chaque EES dans la région]

- Dans quelle mesure la vocation scientifique et la gestion centrale de l'EES ont-elles été modifiées pour répondre aux besoins régionaux ?
- Les relations de l'EES avec la communauté régionale jouent-elles, dans le plan stratégique de l'EES, un rôle de premier plan pour améliorer la viabilité de l'établissement ?
- Quels sont les principaux canaux de communication entre les acteurs régionaux et les EES (cadres supérieurs, comités, etc.) ? Qui prend les décisions d'intérêt régional au sein de l'établissement ?
- Quels mécanismes existent pour coordonner les activités régionales au sein des EES, spécialement sous l'angle de leur financement, et quels nouveaux postes/fonctions, dotés de compétences explicitement régionales/locales, ont été créés ?
- L'établissement recourt-il à des nominations d'appoint pour augmenter sa capacité d'expertise ?
- De quelle manière l'EES s'adapte-t-il à l'infrastructure TIC régionale et adopte-t-il les technologies nouvelles pour réorganiser ses structures de gestion ?

Gestion des ressources financières et humaines [Pour chaque EES dans la région]

- Comment la dimension régionale est-elle incorporée dans la politique de ressources humaines de l'EES ?
 - Quelle formation est donnée au personnel investi de responsabilités régionales ? Comment le personnel est-il récompensé pour son engagement envers la région ?
- Comment les sources de financement régionales et nationales sont-elles gérées ? Quelles sont les possibilités de décentralisation financière au sein de l'EES ?
- Comment l'EES intègre-t-il les nouvelles responsabilités financières décentralisées dans la vie intellectuelle de l'établissement ?
- Comment les nouvelles ressources affectées à l'engagement régional et aux activités y relatives sont-elles dégagées ? Qui paie pour le rôle régional de l'EES ?
- Quelles sont les nouvelles sources de financement régionales auxquelles l'EES peut puiser ? Quels mécanismes sont mis en place pour puiser à ces ressources ?

Création d'une nouvelle culture d'organisation [Pour chaque EES dans la région]

- Des obstacles culturels importants s'opposent-ils, dans l'EES, à un engagement régional plus poussé (à savoir les connotations de nouveauté, de rusticité et d'esprit de clocher associées à l'idée de régionalisme) ? Quels efforts ont été déployés pour surmonter ces obstacles ? Peut-on identifier un conflit entre les aspirations envers l'excellence mondiale et l'engagement régional ? Comment ce conflit d'intérêts est-il envisagé ?
- L'engagement régional fait-il partie de la mission de l'EES ? L'engagement régional fait-il désormais partie de la culture de l'établissement ou est-il traité à part ? Dans l'affirmative, quelle influence cet engagement a-t-il eu sur les activités d'enseignement et de recherche dominantes ? Quelles mesures ont été prises pour maintenir cette nouvelle culture ?
- Dans quelle mesure les dirigeants de l'enseignement supérieur et ses parties prenantes sont-ils conscients du rang de leur EES ? Quelle importance ce rang occupe-t-il pour les acteurs régionaux ? A quel EES l'établissement se compare-t-il ?
- Le développement d'un EES de classe mondiale fait-il partie de la stratégie de l'EES ? Si oui, comment cette ambition est-elle définie ? Quelles actions sont-elles mises en place pour concrétiser cette ambition ? Quels investissements seront-ils requis ?

CHAPITRE VII : CONCLUSIONS : AU-DELA DE L'AUTOÉVALUATION (ENVIRON 5 PAGES)

- Quels sont les leçons à retenir du processus d'autoévaluation ? Veuillez inclure les points suivants :
 - Quelles pratiques et méthodes paraissent les plus prometteuses pour renforcer le développement des capacités régionales et quels en sont les facteurs de réussite ?
 - Quelle synergie existe entre les buts et les objectifs des établissements et des régions ? Y a-t-il des conflits d'intérêt ?
 - Quelles mesures sont prises au niveau des établissements, des départements et des personnes pour inciter les EES à s'engager davantage ?
 - Quels sont les principaux obstacles que doivent surmonter les différents groupes de décideurs ?
- Quels sont les potentialités et les problèmes, les opportunités et les dangers de l'augmentation de la contribution des EES à la région ?
- La voie à suivre : quelle est la vision de la région en prévision de l'action publique future ?

ANNEXE A. CONSEILS PRATIQUES POUR LA PRÉPARATION D'UN RAPPORT D'AUTOÉVALUATION RÉGIONAL

Langue

1. Le rapport sera soumis au Secrétariat de l'OCDE en français.

Longueur

2. Le texte des chapitres 1 à 7 du rapport occupera environ 80 pages dactylographiées en interligne simple. Du matériel d'appoint peut être ajouté en annexe ou incorporés au texte sous forme de tableaux, graphiques, diagrammes et extraits d'autres documents.

Contenu

3. Outre les chapitres 1 à 7, le rapport comportera : une table des matières ; une liste des tableaux et figures ; une liste des acronymes utilisés ; un glossaire des termes employés ; un résumé analytique ; une bibliographie ; des annexes.

Format

4. Afin de garantir la cohérence visuelle des rapports et leur facilité de consultation, veuillez vous conformer aux directives de formatage suivantes :

Police : Times 11

Interligne simple

Format de page A4

Numérotation des pages (en bas, au centre)

Titre de partie/section/chapitre de niveau 1 : en **LETTRES CAPITALES ET CARACTÈRES GRAS** (centré).

Titre de sous-partie/section/chapitre de niveau 2 : en **bas de casse et caractères gras** (justifié à gauche).

Titre de niveau 3 : en ***bas de casse, en caractères gras et en italiques*** (justifié à gauche).

Titre de niveau 4 : en ***bas de casse et en italiques*** (justifié à gauche).

Titre de niveau 5 : en ***bas de casse normaux*** (justifié à gauche).

Texte normal, en interligne simple, avec paragraphes espacés.

Les paragraphes doivent être numérotés dans l'ordre du début à la fin du document (1, 2, 3, etc.) ; marquer un alinéa (tabulation) après le numéro du paragraphe.

Les listes doivent être tabulées ; chaque point indiqué par une puce ou un chiffre.

Les tableaux et les figures doivent être préparés avec les logiciels Excel ou Word, dans la mesure du possible. Chaque tableau et figure doit avoir un titre et comporter une indication de source, ainsi que des notes, au besoin. Veuillez insérer les tableaux et les figures dans le document en tant qu'images et ne pas les laisser flotter sur le texte. La numérotation des tableaux et des figures doit

correspondre au numéro du chapitre. Par exemple, la première figure du chapitre 3 portera l'indication Figure 3.1, la deuxième figure l'indication Figure 3.2 et ainsi de suite.

Les photos, insérées dans le texte au format gif ou bitmap, auront une résolution de 300 dpi à l'impression, de manière à garantir la qualité de l'image.

Les références seront indiquées dans le corps du texte entre parenthèses et spécifieront le nom de l'auteur et la date de publication, par exemple : (Smith, 2004).

Veillez employer le symbole « % » au lieu d'écrire « pour cent » en toutes lettres.

5. Le rapport sera transmis au format électronique, de préférence en tant que document Word, propre à être placé sur le site Web de l'OCDE.

6. Dans la préparation du rapport, les références doivent être d'indiquer les sources de toutes les données : texte de loi, accord officiel, article de recherche, compte rendu de publication, enquête, évaluation, publication, données administratives, etc. Veuillez, si possible, fournir une copie des documents principaux, en particulier ceux qui existent en anglais. Les extraits des documents principaux peuvent être ajoutés dans le corps du rapport, ou reproduits en annexe.

Notes générales sur les sources

7. Si aucune donnée n'est disponible, signalez-le, car cela aidera à l'identification des priorités pour les futurs travaux de collecte de données et de recherche.

8. Outre les données statistiques, les bases de données et les documents officiels, le rapport peut également s'appuyer sur des informations issues de travaux de recherche effectués dans le pays, qu'ils soient d'ordre qualitatif ou quantitatif.